

AUDINGHEN

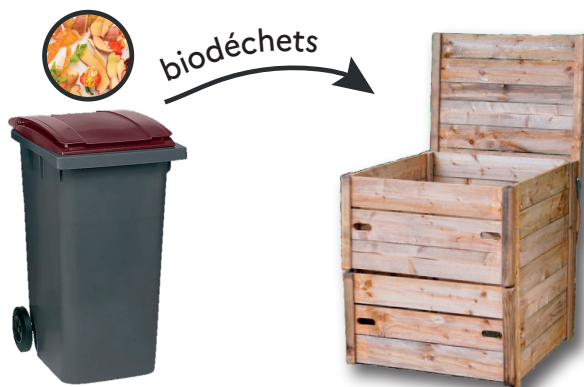
À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025

# LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS CHANGE

Vos bacs seront collectés une semaine sur deux.

|                                            |          |                                              |
|--------------------------------------------|----------|----------------------------------------------|
| Bac bordeaux<br><i>ordures ménagères</i>   | le mardi | } en semaine<br><b>impaire</b><br>uniquement |
| Bac jaune<br><i>emballages recyclables</i> | le jeudi |                                              |

Si vous avez un jardin, nous vous invitons à composter vos biodéchets chez vous.  
Pour rappel, la communauté de communes propose des composteurs à **tarif préférentiel**.



Les nouveaux calendriers seront disponibles dès le mois d'août sur notre site internet. Pour plus d'informations sur ce dispositif, contactez-nous !

Communauté de communes de La terre des 2 caps  
5 Le Cardo - 62250 MARQUISE | 03 21 87 57 57  
[www.terredes2caps.fr](http://www.terredes2caps.fr)



Si vous n'avez pas de jardin, déposez vos déchets alimentaires dans l'un des points d'apport volontaire (abris-bacs) du territoire.

# QUE METTRE DANS MON COMPOSTEUR ?



## BIODÉCHETS AUTORISÉS



épluchures



restes de repas



coquilles d'œufs



fleurs fanées



sachets de thé/tisane



marc de café/thé avec filtre en papier



rouleaux en carton  
boîtes à œufs



mouchoirs et essuie-tout



## BIODÉCHETS À ÉVITER



produits laitiers



os, arêtes et coquillages

à transférer vers les abris-bacs biodéchets



Si vous n'avez pas de jardin, déposez les déchets alimentaires ci-dessus en vrac dans les points d'apport volontaire (abris-bacs biodéchets). -->



Des agents vérifieront vos bacs et vous aideront à mieux trier !

